

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Matière : Nettoyant pour plastique Plaskolite  
Nom chimique :  
ou synonymes : Nettoyant pour plastique Plaskolite, Nettoyant pour  
plastique 20/20

### 2. COMPOSANTS DE PRODUIT

<u>COMPOSANTS</u>	<u>N° DE REGISTRE CAS</u>	<u>POIDS (%)</u>
1. 2-Propanol, Alcool isopropylique	67-63-0	5,0
2. 2-Propanol-1-Butoxy	5131-66-8	2,0 (MAX.)
3. 1-Propanol-2-Butoxy	15821-83-7	2,0 (MAX.)
4. Eau		91,0 (MIN.)

### 3. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Apparance : Détergent doux blanc aqueux  
Odeur : Alcool à friction  
Viscosité : 1,79 centipoise à 0 °C  
Point de fusion : -2 °C/28 °F  
Point d'ébullition : 100 °C/212 °F  
Pression de vapeur : N/A  
Densité de vapeur : N/A (air = 1)  
Masse volumique : 0,986 (eau = 1)  
pH : N/A  
Solubilité dans l'eau : Complète  
Volatilité : 5 % (poids %)  
Taux d'évaporation : <1 (acétate de butyle = 1)

### 4. RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS EN MATIÈRE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'éclair : N/A  
Température de combustion spontanée : N/A  
Limite supérieure d'explosion (%) : N/A  
Limite inférieure d'explosion (%) : N/A  
Agent extincteur : Dioxyde de carbone, poudre chimique ou eau.  
Matériel de protection incendie : Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive (approuvé par la MSHA/NIOSH ou l'équivalent) et des vêtements complets de protection.  
Risques d'incendie et d'explosion inhabituels : Aucun

## **5. LIMITES D'EXPOSITION AU LIEU DE TRAVAIL**

<u>Composants</u>	<u>OSHA</u>		<u>ACGIH</u>	
	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>	<u>TLV</u>	<u>STEL</u>
1. IPA	400 ppm	Aucun	200 ppm	400 ppm
2. 2-Propanol-1-Butoxy	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
3. 1-Propanol-2-Butoxy	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
4. Eau	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

IPA : 400 ppm = 980 mg/m<sup>3</sup>

## **6. RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS**

Échelle des dangers : 0 = insignifiant, 1 = léger, 2 = modéré, 3 = élevé, 4 = extrême

Cote de santé :	1
Cote d'incendie :	1
Cote de réactivité :	0
Inhalation :	L'inhalation des vapeurs peut causer la nausée, des maux de tête, des étourdissements ainsi que l'irritation des poumons, du nez et de la gorge.
Contact oculaire :	Le liquide ou les vapeurs peuvent irriter les yeux.
Ingestion :	Irritation possible du tractus gastrointestinal.
Contact cutané :	Irritation cutanée possible ou dermatite.
Cancérogénicité :	N/A

## **7. PROCÉDURES D'URGENCE ET MESURES DE PREMIERS SOINS**

Inhalation :	Déplacer la victime à l'air frais. Donner de l'oxygène si nécessaire.
Contact oculaire :	Rincer abondamment les yeux à l'eau durant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion :	Faire vomir et appeler un médecin.
Contact cutané :	Laver les zones touchées à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

## **8. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉACTIVITÉ**

Stabilité :	Stable
Conditions à éviter :	Surfaces chaudes
Produits de décomposition dangereux :	La décomposition thermique ou la combustion peuvent émettre des vapeurs, du monoxyde de carbone ou du dioxyde de carbone.
Composés incompatibles :	Oxydants puissants.

## **9. MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT**

Arrêter le déversement ou la fuite si cela peut se faire de manière sécuritaire. Contenir le déversement dans le plus petit emplacement possible. Enlever les petits déversements avec une matière absorbante inerte. Les déversements plus importants doivent être récupérés pour être réutilisés ou éliminés. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts, drains ou les voies d'eau. Tenir compte des risques d'incendie et des risques pour la santé. Éviter de respirer les vapeurs et ventiler le secteur.

## **10. ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Éliminer dans un site d'enfouissement ou incinérer dans un établissement conforme avec la réglementation locale, provinciale et fédérale.

## **11. MESURES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET MESURES DE PROTECTION**

Protection respiratoire : Aucune requise dans des conditions normales. Se reporter à la section 12.  
Protection des mains : Aucune requise dans des conditions d'utilisation normale.  
Protection oculaire : Aucune requise dans des conditions d'utilisation normale.  
Autre protection : N/A  
Ventilation : Ventiler adéquatement de manière à respecter les limites d'exposition applicables en milieu de travail.

## **12. RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION**

Température d'entreposage maximale : 100 °C/212 °F (température d'ébullition)  
Consignes d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder les contenants fermés. Éviter la chaleur.  
Consignes de manutention : Manipuler dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder les contenants fermés si possible. Éviter la chaleur.

## **13. MESURES RÉGLEMENTAIRES**

### **Environnement**

Comprehensive Environmental Response, and Liability Act (CERCLA) : En vertu de l'article 102 (a) de la Loi, ce produit n'est PAS classé comme un produit dangereux. En outre, aucune quantité à déclarer et aucune exigence en matière d'avis auprès du National Response Center à Washington, DC ne sont indiquées en cas de déversement d'un navire, d'une installation au large des côtes ou d'une installation sur le rivage (40 CFR, partie 302).

Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) : Les déchets de ce produit sont répertoriés comme des déchets solides, mais non dangereux en vertu du critère de la RCRA (40 CFR, partie 261).

Toxic Substances Control Act (TSCA) : Les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire de la TSCA. Toute impureté présente dans ce produit est exempte de la liste.

Superfund Amendment and Reauthorization Act of 1986 (SARA), Title III : N/A

### Transport

Classe de risques du DOT : Non réglementé.

Nom d'expédition DOT : N/A

### Sensibilisation au travail

Ce produit tel que fourni n'est pas dangereux en vertu de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Se reporter à la section 12 pour obtenir des renseignements sur l'entreposage et la manutention.

## **14. GLOSSAIRE**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CFR	Code of Federal Regulations
DOT	Département des transports des Etats-Unis
IPA	2-Propanol, Alcool isopropylique
mg/m <sup>3</sup>	milligrammes par mètre cube (concentration)
MSHA	Mine Safety and Health Administration
N/A	Sans objet (s.o.) ou non disponible (n.d.)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (département du travail)
PEL	Limite d'exposition admissible (moyenne pondérée par un coefficient temps)
ppm	partie par million (concentration)
STEL	Limite d'exposition de courte durée (15 minutes)
TLV	Valeur limite d'exposition (moyenne pondérée par un coefficient temps)

**PLASKOLITE, INC.**  
1770 Joyce Avenue  
Columbus, OH 43219

**NUMÉRO D'URGENCE :**  
(614) 294-3281

À notre connaissance, les renseignements présentés dans ce document sont factuels et fiables. Ils sont présentés de bonne foi, mais sans garantie, puisque les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits sont indépendantes de notre volonté. Nous recommandons au futur utilisateur de déterminer l'adaptation de nos produits et la pertinence de ces suggestions avant de les adopter à l'échelle commerciale.

Veuillez acheminer vos commentaires et questions à : Plaskolite Environmental, Health and Safety.